

**Relevé de Discussion
Commission Régionale Activité Libérale
Réunion du 10 avril 2018**

Participants	<p><u>Étaient présents :</u> Monsieur Christophe DEVYS – Directeur général de l'ARS Ile de France Monsieur Thomas SANNIÉ – Président de la CRAL Monsieur Didier JAFFRE – Directeur de l'Offre de Soins ARS Madame Anne HGOBURU – Directrice du Pôle Ressources Humaines en Santé ARS Madame Pérola PESTANA-SPREUX, Responsable du département Personnel Médical ARS Madame Dominique CHAREYRE-Responsable service parcours médical ARS Madame Valérie INTCIGARAY – secrétaire administrative ARS Monsieur Pierre ALBERTINI – Directeur général de la CPAM Paris Madame Maeva BARBIER – Directrice adjointe du GH Sud Ile de France Madame le docteur Joëlle BELAISCH-ALLART – Présidente de la CME – CH des 4 villes Monsieur le Professeur Fabrice MENEGAUX – chirurgien au GH Pitié Salpêtrière Monsieur le docteur Khaled ZERHOUNI – cardiologue au CH Rives de Seine Monsieur Maurice TOULLALAN –membre du conseil de surveillance du CH Aulnay-sous- Bois Monsieur Dominique SECHET – Représentant UDAF 94</p> <p><u>Étaient excusés :</u> Monsieur le Professeur Noël GARABEDIAN - Président de la CME – APHP Monsieur le Professeur Vincent GADJOS –Pédiatre à l'hôpital Bicêtre Monsieur le docteur Kamel REZIG –Anesthésiste au CHI Montreuil Madame Christine WELTY – Directrice de l'organisation médicale et des relations avec les universités de l'AP-HP Monsieur le docteur Jean-Claude ZERAT – membre du CROM Ile de France</p> <p><u>Étaient invités :</u> Monsieur le docteur Pierre FOUCAUD conseiller médical du Directeur de l'Offre de Soins ARS</p>
Document de référence distribué aux participants	<ul style="list-style-type: none"> - Diaporama remis en séance - Arrêté de nomination des membres de la CRAL

Rappel de l'ordre du Jour

1. Installation de la commission : introduction par Christophe DEVYS, directeur général de l'ARS Ile-de-France
2. Travail collectif sur le rôle de la CRAL : réflexion animée par Thomas SANNIÉ
3. Rappel de la réglementation et focus sur les contrats recensés en Ile-de-France : Anne HGOBURU et Dominique CHAREYRE

I. Installation de la commission :

Christophe DEVYS, directeur général de l'ARS insiste sur le rôle fondamental de cette nouvelle commission qui doit permettre de renforcer la transparence et le contrôle de l'activité libérale des praticiens au sein des établissements publics de santé.

Il remercie M. Thomas Sannié d'avoir accepté de présider cette commission et d'en animer la réflexion.

Il conviendra de travailler durant l'année 2018 sur l'articulation entre cette commission régionale, la commission centrale d'activité libérale de l'AP-HP et les commissions locales d'activité libérale afin de bien préciser le rôle de chacune.

Cette première séance d'installation doit permettre de déterminer les priorités de travail que se fixe la commission.

II. Travail collectif sur le rôle de la CRAL:

Thomas SANNIÉ propose une réflexion collective sur le rôle et les missions prioritaires de la CRAL. 5 questions étaient posées aux membres qui devaient y répondre succinctement sur un post-it :

- 1 post-it : 1 valeur essentielle pour la CRAL
- 1 post-it : Sur l'activité libérale en Ile de France, je me sens assez renseigné : oui/non. Quelque soit la réponse de quels documents complémentaires auriez-vous besoin?
- 1 post-it : selon vous, votre rôle de membre de la CRAL est de... 1 post-it par idée
- 1 post-it : 1 dossier prioritaire à traiter la 1ère année
- 1 post-it : dans 1 an, la CRAL aura joué son rôle selon vous si...

Les valeurs essentielles qui guident l'action des membres de la CRAL sont l'équité, l'impartialité, la transparence et le respect des textes, respect des droits et devoirs des praticiens

En synthèse, les membres de la CRAL souhaitent :

- **faire connaître le dispositif de l'activité libérale**, qui est un levier pour renforcer l'attractivité de l'hôpital public et assurer une présentation équilibrée de l'activité libérale entre les droits des praticiens et ceux des usagers.
 - Dans ce cadre, la CRAL pourrait rédiger un guide pratique à l'attention des professionnels destiné à améliorer les pratiques, qui pourrait comprendre des rappels en termes de comptabilisation de l'activité libérale, d'amélioration du recueil des données...
 - La CRAL pourrait rédiger un modèle régional de charte de l'activité libérale, sur la base du modèle de la DGOS qui devrait être publié au journal officiel prochainement.
- **faire respecter la réglementation** : la commission pourra être amenée à sanctionner les situations de non-respect de la réglementation, en complément de son rôle de diffusion des bonnes pratiques, afin de garantir l'accessibilité aux soins

pour les usagers sur l'ensemble du territoire francilien (délais de rendez-vous, affichage des tarifs...)

Les membres constatent qu'ils ont une visibilité partielle sur l'activité libérale en Ile-de-France et souhaitent avoir des données actualisées régulièrement.

- L'ARS s'engage à réaliser un état des lieux exhaustif sur l'activité libérale dans les établissements publics de santé dans la région (nombre de praticiens concernés, volume d'activité...)
- Un courrier sera adressé à l'ensemble des établissements publics de santé afin de leur présenter le rôle de la CRAL et de leur demander de saisir la commission de tous les cas de non-respect des règles relatives à l'activité libérale

Le rôle des membres de la CRAL

- contribuer à faire respecter les droits et obligations des praticiens qui ont une activité libérale et améliorer l'information des usagers
- Etre à l'écoute des problématiques des professionnels, aider les praticiens et leur apporter des outils pour mieux valoriser et encadrer

Dans un an, selon les membres de la commission, la CRAL aura réussi son action si :

- Elle a rédigé un rapport présentant un premier bilan de son activité
- Elle a facilité les relations et donc la transmission d'information entre l'Assurance maladie et les établissements de santé, afin d'améliorer le contrôle du volume d'activité libérale réalisée par les praticiens
- Elle est reconnue par les acteurs
- Elle est en mesure de donner une cartographie de l'activité libérale en Ile de France

III. Rappel de la réglementation et focus sur les contrats en Ile de France : diaporama joint en annexe

Prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission régionale de l'activité libérale aura lieu le mercredi 26 septembre 2018 à 18 H, à l'hôpital Pitié Salpêtrière, salle Petit Lassay.